



ORGANISER DES SÉANCES DE CO-DÉVELOPPEMENT AVEC SA COMMUNAUTÉ

QUELS AVANTAGES ?

Profiter du partage d'expérience et s'appuyer sur une pluralité de participants et de contributeurs pour lever les freins au test rencontrés par les entrepreneurs de territoire



QUI ?

- Les entrepreneurs qui suivent le programme
- Les entrepreneurs déjà accompagnés
- Des accompagnateurs individuels / mentors
- Des citoyens habitants
- Les futurs bénéficiaires / clients du projet accompagné

COMMENT ?

- Durée : 2h
- Méthodologie du co-développement avec un animateur
- Constitution d'un groupe projet à l'issue de la séance pour venir en soutien ou générer du bénévolat

QUAND ?

- Pour lever les freins au test, au moment où il y a un scénario de production / de service avec une problématique
- Après le test, sur une nouvelle problématique ou pour aller plus loin

OÙ ?

- Idéalement en présentiel
- Et en visioconférence dans le cas de problématiques d'isolement trop importantes



POUR ALLER PLUS LOIN

Organiser les séances sur les temps du petit-déjeuner, et constituer un groupe d'ambassadeurs vous aidera à mobiliser plus facilement !

Infographie réalisée par Les Petites Rivières dans le cadre du programme Entreprendre la ruralité



**ENTREPRENDRE
LA RURALITÉ**

